

Thionville : cinq solutions pour se débarrasser des déchets verts

En cette saison, il faut tondre la pelouse très régulièrement et les déchets verts s'accumulent. Comment s'en débarrasser ? Voici cinq solutions proposées dans le nord mosellan.

- VU 812 FOIS
- LE 03/06/2018 A 14:00



Photo HD Il existe des alternatives à la déchetterie. Photo Philippe NEU

1. Les déchetteries

C'est le moyen le plus simple de se débarrasser des sacs de pelouse, des branchages, des feuilles et tout ce qui peut être assimilé à des déchets verts. Dans le Nord mosellan, l'ensemble des déchets verts collectés en déchetterie prend la direction de Metzervisse où une usine de compostage est installée.

2. Le ramassage en porte à porte

Il n'est pas facile pour tout le monde de se rendre en déchetterie. Voilà pourquoi la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville a mis en place une collecte des déchets en porte à porte sur le ban communal de Thionville. Pour ce faire, l'agglomération propose aux Thionvillois d'acheter des bacs de collecte de 240 litres au prix de 32 €. Elle met également à la vente de sacs biodégradables de 80 litres à 0,80 € l'unité.

L'agglomération de Thionville est la seule du secteur à proposer ce service. Mais d'autres initiatives de ce type existent ailleurs, de façon associative. C'est le cas à Guénange où l'association Soliseniors procède régulièrement au ramassage des déchets verts au domicile des personnes âgées.

3. Les bennes disposées dans les quartiers

Cette fois, c'est sur le territoire de la communauté d'agglomération du Val de Fensch que ça se passe. Pour éviter de longs trajets, cette intercommunalité dispose chaque année des bennes à déchets verts dans les secteurs les plus éloignées des déchetteries. Les habitants de Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Nilvange, Serémange et Uckange peuvent donc déposer leurs déchets verts dans ces bennes disposées à deux pas de chez eux, selon un calendrier qui leur a été préalablement communiqué.

Une solution similaire est également proposée par l'agglomération de Thionville dans les communes du plateau.

4. Le compostage

C'est une manière efficace d'éviter la corvée de la déchetterie. Les intercommunalités du Nord mosellan, en charge de la collecte des déchets, développent toutes des politiques visant à favoriser le compostage. Distribution de composteurs gratuits, formation des usagers... Ceux qui s'y sont mis ne le regrettent pas. D'autant qu'ils peuvent utiliser le compost comme engrais naturel pour leurs plantations.

5. Le mulching

Dans les documents que diffuse la communauté de communes de l'Arc mosellan pour encourager la population à réduire ses déchets, elle fait la promotion du mulching. Le mulching ? C'est une technique de tonte qui consiste à broyer la pelouse tondue pour la faire retomber au sol. La poussière de pelouse sert alors d'engrais naturel.

« C'est très efficace mais il y a quelques contraintes, explique Pierre Libes, responsable du service prévention des déchets à l'Arc mosellan. Pour que ce soit efficace, il faut tondre sa pelouse plus fréquemment qu'avec une technique de tonte classique. » Tous les quatre à six jours, selon les spécialistes.

Et dans cet exercice, il y a une innovation particulièrement performante : le robot-tondeuse. Il tond tous les jours en silence et fait du mulching. Plus de sacs à transporter à la déchetterie et surtout plus de tondeuse à pousser.

Le pied !

450 € C'est le montant de l'amende qui peut punir ceux qui brûlent leurs déchets verts à l'air libre. Cette pratique est strictement interdite depuis 2014.